



PRÉVENTION

Caractérisation des ordures ménagères, Une photographie de la composition de notre poubelle verte

Au 1^{er} semestre 2019, le SMICTOM Centre Ouest a missionné le bureau d'études ECOGEOS pour réaliser une campagne de caractérisations des ordures ménagères produites par les habitants.

Explications et présentation des résultats.

Il s'agit de déterminer la composition des ordures ménagères produites sur le territoire du SMICTOM.

En 2014, une première opération avait déjà été effectuée. 5 tournées avaient alors été choisies en prenant en compte la typologie du Syndicat, à savoir bourg rural, bourg semi-rural, campagne. Les mêmes tournées ont été reprises pour la campagne de 2019 afin de pouvoir comparer la composition des ordures ménagères entre 2014 et 2019 et constater l'évolution de celle-ci avec la mise en place de la Redevance Incitative notamment.

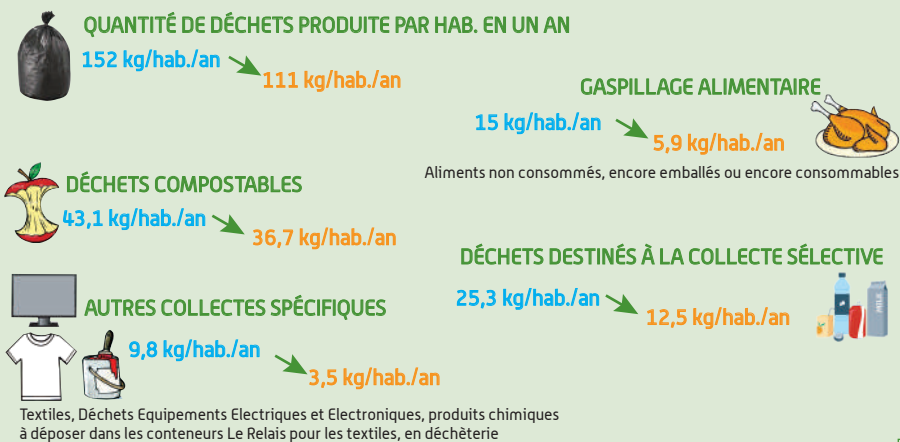
L'autre objectif est d'estimer les gisements de prévention et de détournement encore présents dans les ordures ménagères.

Comment ça se passe ?

Des prélèvements de déchets sont effectués à l'arrivée des bennes de collecte, sur l'Unité de Valorisation Organique, site de traitement des ordures ménagères. Les prélèvements suivent un protocole défini au niveau national et formalisé par une norme.

Chaque échantillon va ensuite être trié selon une procédure particulière et très précise avec notamment un tri en fonction de la taille des déchets.

Les résultats : évolution entre 2014 et 2019



DEMANDONS À ...



Guillaume PERRIN,
ingénieur d'études et d'affaires
pour le bureau d'études
ECOGEOS

En quoi consiste la réalisation d'une caractérisation des ordures ménagères ?

Il s'agit de donner un outil à la collectivité pour connaître la composition des ordures ménagères en terme de qualité et de quantité et ainsi pouvoir connaître la part des déchets qui devraient normalement être destinés au bac jaune, à la déchèterie comme les déchets dangereux par exemple, ou pouvant être valorisés organiquement. Les caractérisations sont réalisées en fonction des typologies d'habitat (rural, urbain), en fonction du mode de collecte (porte-à-porte, apport volontaire) ou selon des critères définis avec la collectivité. Les échantillons caractérisés sont sélectionnés en fonction des objectifs de la collectivité et doivent être représentatifs du territoire étudié. Et dans le temps, les différentes campagnes de caractérisations peuvent montrer l'incidence des politiques de gestion des déchets sur la composition de la poubelle.

Quels sont les principaux enseignements que vous pouvez tirer des caractérisations faites pour le SMICTOM Centre Ouest ?

Ce qui ressort c'est surtout l'incidence de la mise en place de la Redevance Incitative sur le poids de la poubelle des habitants du SMICTOM (152 kg/hab/an en 2014 et 111 Kg/hab/an en 2018). Il y a aussi une diminution significative de la part de la collecte sélective encore présente dans la poubelle verte ainsi que du gaspillage alimentaire. Néanmoins on note que 33% de la composition de la poubelle pourrait faire l'objet d'une valorisation organique par compostage par exemple.

Force est de constater que le SMICTOM fait partie, sur le territoire national, des bons élèves en matière de tri et de prévention des déchets, grâce aux efforts des habitants.

LA LETTRE DU

TRIER RÉDUIRE INNOVER

Le SMICTOM Centre Ouest Ile et Vilaine est le Syndicat qui collecte et traite les déchets des 100 967 habitants de 63 communes des départements d'Ile et Vilaine, du Morbihan et des Côtes d'Armor.

SMICTOM
CENTRE OUEST
ILLE & VILAINE

www.smictom-centreouest35.fr

N° 15 - Janvier 2020

Tous acteurs du tri

Le tri nous concerne tous, l'éco-organisme le conçoit, le SMICTOM Centre-Ouest le déploie et les usagers l'emploient.

Le recyclage de vos couettes, oreillers, coussins, sacs de couchage et surmatelas démarre dans les déchèteries. Les modalités vous sont communiquées par les agents des sites, une étape de plus dans la valorisation de nos déchets.

Vous trouverez dans ce numéro un zoom sur les travaux en cours au Centre d'Apport Volontaire de Porcaro, un rappel des règles à suivre dans les déchèteries et le témoignage d'un gardien. Son rôle, parfois mésestimé, est pourtant très important. Il est le garant de la qualité du tri donc de la qualité de la valorisation de vos déchets. Il est votre conseiller du tri, n'hésitez pas à le questionner si vous avez un doute, il vous donnera la bonne orientation.

En début d'année, nous avons réalisé une caractérisation des déchets de notre poubelle d'Ordures Ménagères. Si la qualité du tri est en nette amélioration, quelques points récurrents persistent : encore 11,5% du contenu est recyclable et peut être mis dans la poubelle jaune et dans la colonne à verre.

Les élus et le personnel du SMICTOM Centre-Ouest, une équipe à votre écoute et à votre service.

Nous vous souhaitons une très bonne et heureuse année 2020.

Le comité de rédaction



Réunion de chantier dans le cadre des travaux au Centre d'Apport Volontaire de Porcaro.

INFORMER

Restructuration du Centre d'Apport Volontaire de Porcaro

Les élus du SMICTOM ont souhaité apporter des modifications au Centre d'Apport Volontaire de Porcaro, ouvert depuis 1998, afin d'améliorer le service apporté aux usagers.

Les travaux ont commencé en octobre 2019 et se termineront au 1^{er} trimestre 2020. Le détail des travaux est le suivant :

- Extension du Centre d'Apport Volontaire
 - Réalisation d'une plateforme déchets verts
 - Réalisation d'un pont bascule pour les professionnels et les prestataires
- La déchèterie comportera ainsi une entrée distincte pour les professionnels et une entrée pour les particuliers.

- Augmentation du nombre de quais pour trier plus de déchets
- Nouveau local gardien
- Vidéo protection du site
- Collecte semestrielle de l'amiante sous conditions

Ce nouvel équipement, plus fonctionnel pour les usagers, permettra de valoriser plus de déchets.



Dossier : Gros plan sur les déchèteries

Le SMICTOM Centre Ouest met à disposition 9 déchèteries pour ses 100 000 habitants.

Ce service est un outil indispensable, pour la collectivité, dans son travail de gestion des déchets et permet à une grande partie de ceux-ci de retrouver une seconde vie grâce au recyclage ou à la valorisation.

Ce service très apprécié des usagers, est parfois victime de son succès.

Alors pour en savoir plus, et mieux les utiliser, ...

...On vous dit tout sur les déchèteries.

Des déchèteries nouvelle génération.

1992, c'est l'année de la mise en fonctionnement de la 1^{ère} déchèterie par le SMICTOM Centre Ouest. En 27 ans, ces équipements ont subi une évolution très forte avec plusieurs objectifs :

- **Augmenter** le recyclage et la valorisation des déchets déposés en déchèterie. Pour cela, le tri des usagers est indispensable et appelle à la vigilance de chacun en lisant notamment les panneaux présents sur les sites.

- **Maîtriser** les coûts de gestion des déchets. Les déchets recyclés, tels que les cartons, la ferraille, ..., font l'objet d'une vente qui permet de financer une partie du budget de fonctionnement des déchèteries et limiter les coûts de traitement des déchets non recyclables.

- **Améliorer** la sécurité et le confort des usagers.

Le Centre d'Apport Volontaire de Breteil, ouvert en novembre 2016, illustre parfaitement ces évolutions : 14 quais, des voies de circulation plus larges avec rond-point, dispositif anti-chute, locaux en dur, vidéo protection,



Centre d'Apport Volontaire de Breteil

DÉCHÈTERIE, mode d'emploi

Quelques conseils pour bien utiliser la déchèterie

Avant de venir

- **Pensez au réemploi, ne jetez pas systématiquement.** Vendez d'occasion, donnez à des associations, à vos amis ou à vos voisins. Des locaux réemploi sont également à votre disposition dans les déchèteries de Porcaro, Plélan-le-Grand, Breteil et Le Verger,

- **Vérifiez les conditions d'accès aux déchèteries**, horaires et jours d'ouverture, déchets acceptés et interdits, ..., en allant sur le site du SMICTOM www.smictom-centreouest35.fr,

- **Triez vos déchets chez vous par filière**, afin de gagner du temps,

- **Optimisez vos déplacements**, en regroupant vos déchets,

- **Venez accompagné** pour le dépôt d'objets lourds et encombrants.

- **Démontez vos meubles**, dans la mesure du possible, afin de faciliter le dépôt dans le conteneur.

Une fois sur place

- **Lisez les panneaux** avant de déposer vos déchets dans les conteneurs,

- **Demandez au personnel** du site en cas de doute,

- **Respectez les consignes** affichées sur le site, sens et vitesse de circulation,

- **Respectez le personnel** et ses consignes, il a toute autorité sur le site,

- **Ne restez pas auprès des conteneurs** lors des opérations de compactage des déchets pour votre sécurité,

- **Quittez le site** une fois le dépôt de vos déchets effectué.

Pour tous renseignements, www.smictom-centreouest35.fr/decheteries/



Rappel

Les déchets interdits en déchèterie !!!



Les déchèteries ne sont pas habilitées à recevoir tous les déchets.



Les médicaments doivent être déposés dans les pharmacies, les emballages en carton et notices sont à déposer dans votre bac jaune.



Les bouteilles de gaz doivent être déposées chez les revendeurs agréés.



Pour **les extincteurs**, adressez-vous au point de vente où vous l'avez acheté.



Pour **les fusées de détresse périmées**, des magasins d'accastillage reprennent les produits périmés pour l'achat de produits neufs. Pour en savoir plus, www.aper-pyro.fr.



Pour **les pneus**, adressez-vous à votre garage ou aux enseignes de montage.



Les ordures ménagères doivent être déposées dans le bac vert mis à disposition au niveau de votre foyer.



Pour **les déchets fibrociment et amiantés**, le SMICTOM a mis en place, depuis 2017, un nouveau service pour les particuliers, soumis à condition.

Les déchèteries, un outil pour donner une seconde vie à vos déchets

Nombre de déchets déposés en déchèterie retrouvent une seconde vie par recyclage, valorisation matière ou énergétique.



Soit près de 65 % des déchets déposés en déchèteries sont valorisés.

Grâce à votre geste de tri et au respect des consignes, vos déchets deviennent de véritables ressources.



RENCONTRE AVEC

Alexis,

agent de déchèterie*

En quoi consiste votre travail ?

J'accompagne les personnes qui viennent déposer des déchets et je dois surveiller le tri qui est effectué afin que les consignes soient bien respectées. Je suis aussi à l'écoute des gens. Je dois faire attention à ce que le site reste propre. Je dois veiller au bon roulement des bennes afin qu'il y est toujours de la place pour le dépôt des déchets. Depuis cette année, il faut aussi tenir compte des passages du packmat pour le compactage des déchets.

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez quotidiennement dans votre travail ?

La principale difficulté concerne le manque de compréhension de certaines personnes pour bien trier. De même, il est demandé de nettoyer après son passage ce qui n'est pas toujours bien fait. Il y a aussi les personnes qui récupèrent dans

*NB : Alexis est un agent du prestataire privé, désigné par le SMICTOM Centre Ouest, en charge de l'exploitation des déchèteries du Syndicat.

les conteneurs alors que c'est formellement interdit. Je passe ainsi du temps à répéter cette consigne.

La gestion de la déchèterie demande beaucoup d'administratif ce qui prend du temps sur mes autres missions. Enfin, le stockage des déchets verts en caissons n'est pas pratique. Les gens passent beaucoup de temps à décharger ce qui encombre le passage. Heureusement, les travaux vont régler ce problème.

Quels messages souhaiteriez-vous transmettre aux habitants du SMICTOM ?

Tout d'abord lire les panneaux de tri, de circulation et surtout bien écouter les consignes que je peux donner.

Qu'aimez-vous dans votre métier ?

J'aime beaucoup le contact avec les gens. C'est un travail à l'extérieur ce qui convient à mon caractère. Je suis aussi autonome dans mon travail.



Quelques règles

Pour une meilleure utilisation du service, merci d'observer ces quelques consignes :



Respect des horaires d'ouverture des sites. Accès aux déchèteries au maximum 20 minutes avant la fermeture.



Accès réservé pour les professionnels sur les sites de Breteil et Porcaro. Passage sur un pont bascule.



Vitesse limitée à 10 km/h



Ne pas encombrer les voies de circulation. Se garer le long des caissons et des conteneurs



Patienter en cas d'affluence et limiter le temps de dépôt



Entrée règlementée



Respect des consignes de tri



Respect du personnel et de ses consignes



Sacs fermés interdits



Récupération interdite



Animaux interdits même tenus en laisse



Accès au quai interdit aux mineurs sans surveillance



Pas de consommation de cigarette ou d'alcool sur le site (comportement correct exigé)



Laisser l'endroit propre après son passage



Dépôts à l'extérieur des déchèteries interdits sous peine d'amende (articles R 632.1 et R.633-6 du Code Pénal)